Cinquante-septième année. - N ° 182 A Jeudi 21 septembre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2178

92 – HAUTS-DE-SEINE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Jugement d'ouverture

Date : 12 septembre 2023.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
842 070 138 RCS Paris.
IZIWORK.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Activité : la délégation de personnel intérimaire et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.l'activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toutes activités de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire..
Adresse : 66 Avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 juillet 2023 désignant administrateur Selarl El Baze Charpentier Mission Conduite Par Me Hélène Charpentier 65 Rue DES TROIS FONTANOT 9EME ETAGE 92000 Nanterre et SELARL FHB mission conduite par Me Gaël COUTURIER 176 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY SUR SEINE avec les pouvoirs : assistance, mandataire judiciaire SCP Btsg Mission Conduite Par Me Stéphane Gorrias 15 Rue DE L'HOTEL DE VILLE 92200 Neuilly-sur-Seine et SELARL C. BASSE mission conduite par Me Christophe BASSE 171 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY SUR SEINE Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.